L'instauration d'une démocratie véritable au prix du travail bien fait, de la consolidation de la paix sociale par la pédagogie de la concertation, de l'affirmation de l'autorité de l'Etat, de la stabilité et de l'ouverture politiques ainsi que de la détermination des pouvoirs publics dans la recherche des con-ditions d'amélioration des conditions de vie des populations de notre pays, telle a été la substance de vœux échangés jeudi matin au Palais de Koulouba entre le président de la République et les représentants des catégories socio-professionnelles, des missions diplomatique et des organisations internationales accréditées dans notre pays à l'occasion de la nouvelle année.

de la nouvelle annee. Si 1993 n'a pas été une année facile, elle aura été à tout le moins riche en événements dans notre pays, avec notamment la consolidation d'une jeune démocratie au prix d'un difficile apprentissage et de nombreuses revendications catégorielles. A Bamako devait rappeler le gouvernement du district, Mme Sy Kadiatou Sow, la situation s'est surtout caractérisée par des incendies, des actes de vandalisme, de défi à l'autorité de l'Etat. D'une manière générale, les angoisses ont eu pour nom au cours de cette année insécurité, sousscolarisation, chômage des jeunes, accès difficile à un logement décent, montée grandissante de la pauvrété

Le pays reste confronté à de nouveaux défis. Des difficultés persistent dans l'application du Pacte national et le financement de l'économie. Le monde rural continue de souffrir de l'arbitraire des agents de l'administration et attendent toujours que s'affirment les changements annoncés en mars 1991 a énuméré pour sa part le président de l'Assemblée nationale, le professeur Aly Nouhoum Diallo. La situation aurait pu se dégrader davantage si un sursaut de patriotisme n'avait conduit les uns et les autres à s'asseoir à la table de négociation pour dégager ensemble ce qui peut se faire dans l'immédiat et différer de ce qui



Mme Sy, gouverneur du District

Malgré ce tableau quelque peu reluisant, a assuré le président Alpha Oumar Konaré aux diplomates accrédités dans notre pays, notre vo-lonté demeure intacte de mener à processus démocratisation pour lequel notre pays et notre peuple ont payé un lourd tribut. Pour cela, a rappelé Alpha Oumar Konaré, l'ouverture politique sera le crédo des pouvoirs publics pour atteindre une démocratisation véritable qui servira de catalyseur au sursaut natio-

nai. Notre pays travaille d'arrache-pied dans cette voie. Et obtient des résultats, attestés par Mme Sy Kadiatou Sow qui a indiqué que

## PRÉSENTATION DE VOEUX AU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

dans le district, l'année 1993, marquée par la conjugaison des efforts du Conseil du district, des partenaires au développement et des populations a enregistré des résultats appréciables. L'opération «sauvons notre quartier» a assaini l'environnement urbain, les travaux de voirie et de réfection des voies, l'installation des feux tricolores sont autant d'actions entreprises pour le bien-être des Bamakois. Ceux-ci, en retour, devraient épauler le district en s'acquittant de leurs impôts a essacquittant de leurs imposs à es-timé le gouverneur qui a insisté auprès des pouvoirs publics sur la nécessité de concrétiser la décentralisation.

Le professeur Aly Diallo a réaf-firmé la volonté des parlementaires de s'acquitter de tous leurs devoirs. En moins de deux ans, les députés ont ainsi examiné environ 120 pro-jet de lois. Un état d'esprit consensuel s'installe progressivement dans l'hémicycle s'est réjoui le président de l'Assem-blée nationale qui s'est toutefois



Le président des Anciens combattants

inquiété des controverses suscitées dans certaines institutions de l'Etat par la mise en place des commissions d'enquêtes parlementaires. Aly Nouhoum Diallo a insisté sur l'urgence de la mise sur pied de la Cour constitutionnelle, de la Haute cour de justice, du Haut conseil des collectivités territoriales et du Con-seil économique, social et culturel. Il a invité nos concitoyens à placer au dessus des querelles politiciennes, l'école, l'armée, la relance économique, la paix sociale, le Pacte national pour parvenir à la démocratie à laquelle tout le peuple aspire.

Mais peut-on parler de démo-cratie sans une justice véritable? Rien n'est moins sur c'est pourquoi le Premier président de la Cour suprême, Louis Joseph Bastide, a requis la modernisation de l'appareil judiciaire et sa dotation en ressour-ces humaines et matérielles dont elle a besoin pour s'affirmer. Réparer les préjudices n'est pas l'unique objectif de la justice, a-t-il rappelé, il lui incombe aussi de prévenir donc d'exercer un réel contrôle juridictionnel sur les comptes publics. Il est en effet temps, a estimé Louis Bastide, de rompre avec le laxisme de l'Etat qui a longtemps favorisé la mauvaise gestion en maintenant les comptables publics dans l'irresponsabilité la plus totale. Ainsi pratiquement aucun compte n'est soumis au contrôle juridictionnel. Les dispositions législatives et réglementaires qui constituent l'ossature de la vérifica-

tion ne soit pas respectées. Les comptables ne versent pas de cau-tions ne prêtent pas de serment. Le bon fonctionnement de la justice financière et un contrôle adéquat appuieront les efforts de l'Etat dans l'assainissement des finances pu-

Le chef de l'Etat a promis de tout mettre en œuvre pour instituer ce contrôle juridictionnel des comptes publics. Il a révelé que les autres institutions prévues par la Constitution verront le jour courant 1994. Ainsi la Cour constitutionnelle sera installée en janvier prochain tandis que le Haut conseil des collectivités territoriales s'érigera au rythme de la dynamique de la décentralisation.



Thierno Diarra, président des Retraités du Mali

Comme on peut le constater malgré les frayeurs de 1993, la sta-bilité politique a été de mise au cours de cette année comme l'a si bien rappelé le Bâtonnier de l'ordre des avocats. Le mérite en revient, selon lui, au cadre institutionnel si différent dont s'est doté le Mali. Mais



Balla Coulibaly, président de la FNEM

si la paix relative est un acquis, combien de fois l'existence même de l'Etat n'a-t-elle été mise en cause s'est toutefois interrogé Me Magatte Seye? Pourquoi? En partie a dé-ploré le Bătonnier, car la réconcilia-tion nationale n'est toujours pas ef-

fective et tant quelle ne le sera pas, l'Etat ne pourra sortir de l'ornière, notre pays ne pouvant se permettre de distinguer des Maliens de première classe et des Maliens de seconde zone



Diawara, président de l'ADVR

Le chef d'Etat major général des armées lui a plutôt insisté sur la campagne de destabilisation mecampagne de destablisation no née contre l'armée. Le colonel, Toumani Sissoko a rappelé que l'ar-mée est une et indivisible et demandé à nos concitoyens de la placer au dessus des querelles partisannes et politiciennes afin de lui permettre de demeurer le garant de notre intégrité territoriale et de l'ordre républicain.

Auparavant le secrétaire général de l'Union nationale des travailleurs du Mali, Issé Doucouré, a attiré l'attention du président de la antre l'attemort ou president de la République sur la situation difficile des travailleurs dont le pouvoir d'achat ne s'est guère amélioré et qui ont été décus dans leurs es-poirs. Le responsable de la centrale syndicale a estimé que le bilan de la gestion par le gouvernement du Pacte social avait été «globalement négatif» et que 1994 serait «l'année de toutes les vérités»

Les représentants des communautés religieuses de notre pays outre la paix, la concorde, ont pour leur part insisté sur la culture des valeurs traditionnelles qui caractéri-



et ca co fo de S et

Issé Doucouré, le secrétaire général de l'UNTM

saient l'homme malien d'antan: le travail la discipline, le respect de l'autorité parentale et celle de l'Etat. Le porte-parole de l'Association des retraités du Mali et Abdoulaye Diawara de l'Association de défense des victimes de la répression ont jugé qu'à ces vertus cardinales de 'homme, l'Etat devrait ajouter plus de solidarité envers les personnes âgées et l'accélération de l'assainissement de l'administration civile et militaire. Notamment par la traduction en justice de tous ceux qui se sont rendus coupables de crimes et qui ont échappé au procès crimes de sang.

Les présidents de la Chambre de commerce et d'industrie, de celle de l'agriculture et de la Fédération des employeurs ont souligné au chef de l'Etat la nécessité de l'adoption d'une politique fiscale incitative, de la réhabilitation des unités de pro-duction et d'une meilleure identification des secteurs où s'opère gé-néralement la fraude. Les Anciens combattant après avoir rappelé au chef de l'Etat le caractère discriminatoire de l'article 71 du Code fran-çais des pensions de guerre qui les lèse, lui ont signifié leur entière dispositibilité à assister l'Etat dans la lutte contre la fraude et pour la

relance de l'économie .

Pour le président Alpha Oumar Konaré, la victoire est à notre portée, mais elle sera fonction de la détermination et de l'engagement de chacun d'entre nous à aller de l'avant. Car si les 37 mesures préconisées par le gouvernement ve-naient à échouer, c'est la porte, ouverte aux lendemains incertains a-t-il averti. A partir de 1994, il s'agira pour nous de démontrer que votre pauvreté n'est pas une fatalité et que nous pouvons relever le défi

quaelle nous lance.

B COULIBALY

## L'air du temps CODE À LA CARTE

Faire tout ce que l'on veut et là où l'on veut, c'est peut être ça aussi la démocratie. Sinon comment comprendre que sur les routes nationales et dans les carrés des agglomérations on érige des «barrages» ou des fossés et cela sans normes ni règles.

Circuler actuellement, de jour comme de nuit, est un danger.
Pour ceux qui circulent sur les
engins à deux roues les chutes
avec toutes leurs conséquences avec toutes leurs consequences sont de plus en plus fréquentes et pour les automobilistes ce sont les chassis qui sont mis à rudes épreuves. Cette anarchie sans commentaire sévit au vu et au su de tout le monde. Elle est même encouragée par l'autorité.

De toutes les manières, le mal st infini car en voulant protéger certains citoyens d'autres se trou-vent sacrifiés. Je pense qu'il se-rait mieux de sensibiliser les conducteurs au respect du code, d'être plus rigoureux dans la mise en place de ce code. Néanmoins, si la présente si-

tuation doit perdurer, je propose que l'on confie l'œuvre à un organisme techniquement compétent au niveau des communes et des cercles. Sans cette disposition il ne sera pas surprenant de voir certaines populations barrer à leur gré les voies de circulation en érigeant des barricades.

Kalifa DOUMBIA